

PROJET SPORTIF ASSOCIATIF

SCAF : CLUB D'ACTIVITES SUBAQUATIQUES DE FRANCONVILLE

Affilié FFESSM



Version 2020



Projet Sportif Associatif

SCAF : Club d'Activités Subaquatiques de Franconville



Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF
Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville
N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11
N° SIRET : 75331060600011



Sommaire

1. Présentation du SCAF	3
a) Fiche d'identité.....	3
b) Objet.....	3
c) Historique du SCAF.....	4
d) Nos valeurs	5
e) Nos membres	6
Comité Directeur (CODIR)	6
Responsables des Commissions	7
Bénévoles	7
Adhérents et principaux publics.....	7
f) Notre structure.....	9
g) Nos ressources matérielles.....	9
h) Nos grands domaines d'activités.....	10
Pratique des activités et Formation	10
Secourisme	11
Compétition.....	11
Exemple d'actions sur la saison 2018-2019	11
i) Nos partenaires historiques	12
2. Feuille de route du SCAF	14
a) Notre diagnostic	14
b) Nos orientations et axes de développement	14
3. Le plan d'action du SCAF	16
4. Evaluation du Projet Sportif Associatif.....	0



1. Présentation du SCAF

a) Fiche d'identité

Le SCAF est une [association loi 1901](#) ayant pour but de promouvoir les activités subaquatiques.

L'association a été créée en 1977 et a été affiliée à la FFESSM en 1978.



Siège social :

Mairie de Franconville
SCAF – Bureau des Sports
11, rue de la Station
95130 FRANCONVILLE

Affiliation FFESSM n° 07.95.0263 – Agrément DDJSL n° 9580 S 11 - SIRET n° 75331060600011

b) Objet

Conformément à ses statuts, l'association a pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports et plus particulièrement de développer et de favoriser, par tous moyens appropriés sur les plans sportifs et culturels, la connaissance du monde subaquatique, ainsi que celle de tous les sports et activités subaquatiques présentes au travers des commissions de la FFESSM.

L'association contribue au respect des lois et règlements ayant pour objet la conservation de la faune, de la flore et des richesses sous-marines, notamment en tenant ses adhérents informés des dispositions édictées à cette fin.

L'association respecte les règles d'encadrement, d'hygiène et de sécurité applicables aux disciplines sportives pratiquées par leurs membres.

L'association reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de la FFESSM et s'engage à les respecter, de même que les règlements des commissions, les décisions des Assemblées Générales, du Comité Directeur et les garanties de technique et de sécurité pour la plongée en scaphandre (textes régissant les normes de sécurité et de pratique en vigueur).

L'association ne poursuit aucun but lucratif.



L'association s'interdit toutes les discussions ou manifestations présentant un caractère racial, politique ou confessionnel.

L'association s'interdit toute discrimination illégale. La liberté d'opinion et le respect des droits de la défense sont assurés.

L'association est affiliée à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) et bénéficie de l'assurance fédérale qui garantit la responsabilité civile de ses membres pour une somme illimitée.

La durée de l'association est illimitée.

c) Historique du SCAF

1977 - Création du club par Marc Durant, parution au journal officiel en novembre 1977.

1978 - Affiliation à la FFESSM (Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins).

1980 - Création de la commission Enfant. Nouveau président Paul Bain.

1985 - Création de 2 sections indépendantes avec 2 présidents adjoints.

- Section Adulte Lucien Lefebvre,

- Section Enfant Yves Mollet.

1986 - Restructuration du club, 80 adhérents.

1987 - Le club concentre ses efforts sur la formation de cadres afin que son activité se développe dans le respect de l'arrêté de 1987.

1988 - Paul Bain et Lucien Lefebvre entrent à la Commission Technique Départementale.

1989 - Création de la commission des anciens.

1990 - Hockey Subaquatique, une des premières équipes championnes en Interrégional, National 3.

1991 - Création de la commission Hockey Sub et montée en national 1. Création de la commission Biologie avec la formation d'un encadrement.

1992 - Paul Bain devient le Responsable de la Commission Technique Départementale et transmet l'expérience du SCAF dans les formations techniques.

1995 - La FFESSM impose des certificats fédéraux de secourisme à la formation des plongeurs ; mise en place dans le Val d'Oise par les cadres du SCAF.

1998 - Le SCAF compte 250 adhérents. Il est composé d'un nombre important de cadres et devient le pilote dans le Val d'Oise pour la formation de ceux-ci.

1999 - Création de la commission Apnée. Paul Bain, Instructeur National.

2000 - Lucien Lefebvre président du SCAF suite à la disparition de Paul Bain.

2002 - Jean-Marie Gatineau président du SCAF.

2010 - Christophe Gouriou président du SCAF.

2012 - Les Statuts du SCAF sont révisés et une nouvelle équipe dirigeante est élue. Dominique ASARO président du SCAF.

2013 - Mise en ligne de ce nouveau site Internet, révision du Règlement Intérieur et adhésion à Longitude 181.

2015 - Arrivée de la PSP au SCAF et le club compte 240 adhérents et reste le plus gros club du Val d'Oise.

2016 - Dominique ASARO, président du SCAF est élu président du CODEP 95.

2017 - Le SCAF fête ses 40 ans !

2018 - Céline HECQUET, première femme élue présidente du SCAF.

2019 – Céline HECQUET nommée Instructeur Régional, première femme IR du SCAF.

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580511

N° SIRET : 75331060600011



d) Nos valeurs

Le SCAF, en tant que club affilié à la FFESSM, s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de développement du sport ; il s'attache particulièrement à :

- **Mettre en œuvre une politique environnementale :**

- Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures
- Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique
- Participer à la concertation pour un usage partagé de l'espace subaquatique
- Promouvoir l'économie des ressources : eau, déchets, énergie

Notre club est adhérent à Longitude 181 et a à cœur de plonger responsable et de s'engager dans le respect de l'environnement et la préservation de la biodiversité.

Chaque adhérent est invité à respecter la [charte-du-plongeur-responsable](#).



AMBASSADEUR
DE LA CHARTE INTERNATIONALE
CENTRE DE PLONGEE
RESPONSABLE



- **Assurer une politique citoyenneté et valeurs de la FFESSM :**

L'ensemble de ses actions s'articulent autour des points suivants

- Plaisir
- Respect
- Partage
- Dépassement de soi





- **Mettre en œuvre au niveau local la politique fédérale** : Des orientations ont été fixées par la FFESSM et sont suivies à notre niveau :

- Implication dans l'environnement et le développement durable
- Valorisation des champions
- Politique de masse vers le grand public intégrant **jeunes** et **séniors**
- Implication dans le handicap
- Implication dans les milieux défavorisés
- Fidélisation à la FFESSM
- Accroissement de la formation de cadres
- Féminisation des activités FFESSM



e) Nos membres

Comité Directeur (CODIR)

Le Comité Directeur est élu par scrutin de liste tous les deux ans.

Il est composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Secrétaire Adjoint, d'un Trésorier, d'un Trésorier Adjoint, d'un Directeur Technique et d'un Directeur Technique Adjoint.

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR CODIR 2018-2020

 Céline HECQUET Présidente	 Sandrine LECOSSOIS Vice-Présidente	 Fabienne BASSET Secrétaire Générale	 Olivier SENGISSEN Trésorier Général
 Pascal BOUTHEGOURD Directeur Technique	 Eric HEDBAUT Directeur Technique Adjoint	 Thierry MORIN Secrétaire Adjoint	 Guillaume THOMAS Trésorier Adjoint



Responsables des Commissions

Les responsables des commissions sont des bénévoles volontaires et nommés par le Comité Directeur pour gérer les différentes activités du club organisées en commissions.

Ils réfèrent au Comité Directeur avant toute prise de décisions.

Franck WEILL
Commission Apnée

James-Harry DREUX
Commission Biologie

Jean-Yves TAISNE
Commission Hockey

Véronique MILLET
Commission Jeunes

Sandrine LECOSSOIS
Adjointe Jeunes

Pascal BOUTHEGOURD
Commission Technique

Eric HEDBAUT
Adjoint

Bertrand LEGRAND
Commission Matériel

Thierry MORIN
Adjoint Matériel

Céline HECQUET
Commission Loisirs

RC 2018-2020

LES COMMISSIONS

CLUB D'ACTIVITES SUBAQUATIQUES DE FRANCONVILLE

Bénévoles

Tous des membres du comité directeur et les responsables des commissions sont tous bénévoles. S'ajoutent l'ensemble des moniteurs et entraîneurs, sans qui les activités ne pourraient se tenir. Le SCAF ne compte pas moins de 40 bénévoles, chacun donnant de son temps autant que possible selon ses possibilités.

Il n'est pas rare non plus que les parents de nos jeunes ou les conjoints des adultes viennent aider lors d'évènements festifs ou sportifs (trajets pour les compétitions...).

Le SCAF remercie chaque année toutes ces bonnes volontés pour le bon fonctionnement du club.

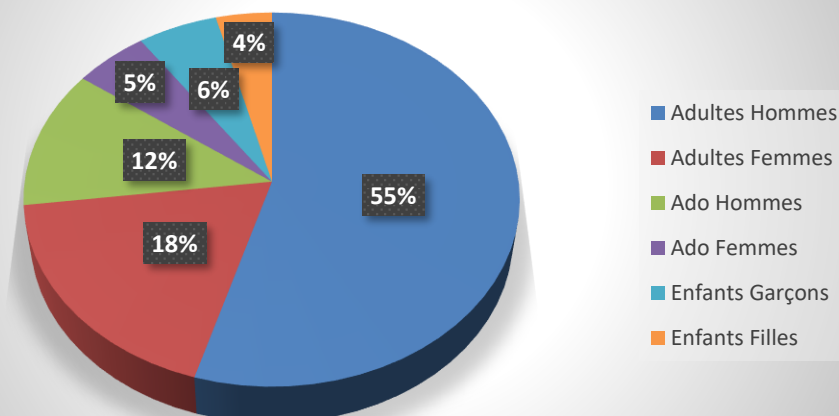
Adhérents et principaux publics

Le SCAF compte chaque saison plus de 200 adhérents.

Pour la saison 2019-2020, c'est environ 220 adhérents répartis de la manière suivante :



Répartition des adhérents au SCAF



Le SCAF accueille des pratiquants dès l'âge de 8 ans, du département mais également d'autres départements. Certains sont tellement attachés au SCAF qu'ils continuent à prendre leur adhésion au SCAF pour participer aux évènements, compétitions comme sorties en milieu naturel, bien qu'ils aient déménagé ailleurs en France voire à l'étranger.

Le SCAF est en capacité d'accueillir du public en situation de handicap depuis plusieurs années, mais c'est en 2019 qu'il a accueilli son premier adhérent à l'année. Le SCAF compte bien ne pas s'arrêter en si bon chemin.

Les jeunes de 8 à 18 ans ont un créneau spécifique pour eux le samedi midi, on ne compte pas moins de 60 jeunes sur ce créneau de plongée (libre et scaphandre). Certains pratiquent également le hockey subaquatique qui compte 35 pratiquants. Les autres adhérents étant des adultes pratiquant la plongée scaphandre ou l'apnée, chacun venant pour différentes raisons :

- Pratiquer une activité de loisir et s'entretenir
- Performer et faire de la compétition en individuel ou en équipe (le club compte des compétiteurs de l'équipe de France de Hockey subaquatique notamment : coach comme joueur)
- Se former pour améliorer sa technique et ses prérogatives
- Se former pour l'encadrement, le SCAF étant un club de référence dans la formation de cadre, il n'est pas rare qu'il accueille des stagiaires pédagogiques d'autres clubs pour la formation de ces derniers.

L'ensemble des activités s'organisant en toute convivialité même si la sécurité est de rigueur dans nos activités.



Réalisation de notre plongeur handisub



f) Notre structure

Le SCAF fonctionne en saison sportive de septembre à juin, la saison débute par l'inscription des adhérents et se ponctue fin juin par l'Assemblée Générale. Il arrive que le club reste actif en juillet/août selon les saisons (décision du Comité Directeur) pour proposer des activités aux adhérents durant la période estivale.

Comme décrit précédemment le SCAF est dirigé par un Comité Directeur de 8 personnes qui se réunit une fois par mois, avec la présence des responsables des commissions une fois par trimestre.

Le Bureau Directeur, composé du Président, du Vice-Président, du Secrétaire et du Trésorier sont amenés à se réunir ou échanger sur des sujets restreints en dehors de réunion de CODIR.

Chaque mois les moniteurs sont également réunis pour le bon suivi des adhérents et la transmission des informations concernant toute évolution de texte réglementaire ou fédéral. Ces actions permettent une mise à jour des connaissances de nos moniteurs.

Les entraînements se font sur 5 créneaux hebdomadaires :

- 2 séances adultes : mardi et jeudi
- 2 séances hockey : jeudi et samedi
- 1 séance jeunes : samedi.

Les moniteurs/entraîneurs sont répartis par groupe selon leur activité, leurs prérogatives, leur disponibilité et surtout leurs envies. Pour les activités comme le hockey subaquatique et l'apnée, nos membres participent aux compétitions et reçoivent un entraînement leur permettant cette pratique.

Les entraînements sont bien évidemment complétés par des activités loisirs qui participent à la convivialité du club, à la cohésion des adhérents et de leurs proches.

Le club communique auprès de ses adhérents et extérieurs via un site internet et une page Facebook mis à jour régulièrement, permettant ainsi une proximité et une visibilité du SCAF.

g) Nos ressources matérielles

La mairie de Franconville met à disposition du SCAF plusieurs équipements municipaux dont cinq créneaux piscine :

- Mardi de 21h à 22h30 (entraînements adultes Nage/Apnée/Plongée)
- Jeudi de 20h à 21h30 (entraînement hockey et PSP) et de 21h30 à 22h45 (Nage/Apnée/Plongée)
- Samedi de 12h à 14h (entraînement Jeunes) et de 19h à 22h (entraînement Hockey)

Ainsi qu'un local technique pour l'entrepôt du matériel à la piscine.

Chaque 1er mardi du mois ainsi que tous les jeudis nous bénéficions d'un accès au foyer des sportifs de 20h à 2h. D'autres salles sont mises à notre disposition sur d'autres créneaux si besoin.

Le SCAF dispose également d'un bureau administratif au CSL.

D'un point de vue matériel, le SCAF dispose en propre pour les entraînements d'environ 80 blocs de plongée (6L, 10L et 12L), un compresseur, 40 détendeurs complets, 40 stabs du XXXS au XXL. Ces équipements sont révisés annuellement conformément aux dispositions légales. Les stabs et



détendeurs peuvent également être prêtés aux adhérents lors de sortie effectuées dans le cadre du club.

Des jeux de PMT (Palmes, masques, tubas) sont également mis à disposition des pratiquants lors de séances de baptêmes, en début de saison, le temps que les nouveaux adhérents achètent leur propre matériel ou en dépannage.

En plus des équipements pour la plongée scaphandre, tout le matériel pour le hockey est également mis à disposition des joueurs : crosses, palets, buts, des jeux de bonnets.

Le SCAF dispose aussi de matériel pédagogique pour l'apnée ou les exercices de plongées scaphandre : plombs, cerceaux, fusées, mannequin...

Nous n'hésitons pas à faire appel à différents moyens pédagogiques à notre disposition : la piscine, la fosse, les cours en salle ou encore le milieu naturel.

En effet, pour compléter les entraînements en piscine, le club loue également des créneaux en fosses chaque mois, ce qui représente sur une saison 10 séances en fosses pour les jeunes, 18 séances pour les adultes plongeurs et 18 séances pour les apnéistes.

Concernant le milieu naturel, plusieurs options s'offrent à nous :

- La base de loisirs de Cergy Pontoise
- Le Lac de Beaumont-sur-Oise
- Les sorties en Méditerranée, en Normandie ou en Bretagne suivant les années : ce ne sont pas moins de 4 à 5 sorties en mer qui sont organisées chaque année
- Les sorties loisirs long courrier à travers le monde (au moins un voyage tous les 2 ans).

Pour ces sorties, le club met à disposition le matériel si nécessaire et pour les jeunes nous organisons un « troc » de combinaisons chaque année pour que chaque enfant puisse avoir une combinaison à sa taille à moindre frais.

h) Nos grands domaines d'activités

Notre club a pour objectif l'accès à la pratique des activités physiques et sportives. Il ne poursuit aucun but lucratif, il s'interdit également toute discrimination notamment en permettant l'accès à tous les licenciés aux organes de direction. Il veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport, dans une ambiance conviviale.

Pratique des activités et Formation

C'est le but premier du club, former des plongeurs de tous âges et de tout niveau, y compris en handisub. La pratique des activités se faisant en milieu artificiel (piscine, fosse) comme en milieu naturel à travers toutes les sorties proposées.

Le SCAF par les encadrants bénévoles présents peut former les plongeurs du baptême au Niveau 3 plongeurs et former ses cadres du Niveau 4 au MF2 (plus haut niveau d'encadrement bénévole).

Les apnéistes ne sont pas en reste puisque des formations sont proposées également du baptême à l'Apnéiste confirmé Eau Libre, et il est possible au club de former des initiateurs entraîneurs d'apnée.

Concernant le hockey, il n'existe pas de niveau de pratiquants, mais les compétitions et les résultats obtenus chaque saison montrent que les joueurs ont tout de même un niveau de pratique intéressant. Le club forme néanmoins régulièrement des arbitres et des initiateurs entraîneurs de hockey.



Tout au long de la saison, le club propose des cours de biologie et environnement subaquatique, il n'est pas rare non plus qu'il propose des séances sur la photographie, ou d'autres activités fédérales comme la PSP, la Nage en Eau Vive à travers des descentes de rivière ou des créneaux sur la base de Cergy, ou encore le Tir sur Cible.

Secourisme

Pour assurer une meilleure sécurisation de ses pratiques, le SCAF a également pour objet l'enseignement du secourisme, et pourrait participer, notamment sur demande des autorités, à des missions de secours ou de recherches.

Chaque année il forme ses plongeurs et incite ses moniteurs à renouveler régulièrement leurs connaissances sur le sujet.

Ces formations sont réalisées par des formateurs en premiers secours plongée, apnée ou hockey que compte le club.

Parmi ses adhérents, moniteurs ou non, le SCAF a également des secouristes (bénévoles ou salariés) et un formateur de premier secours civile et en équipe, ce qui permet d'être au plus prêt des évolutions sur le sujet.

Compétition

Le SCAF accompagne ses apnéistes et hockeyeurs pour la participation aux compétitions.

Cet accompagnement débute par les entraînements sur les créneaux mis à disposition. Il n'est pas rare de demander des créneaux supplémentaires à la mairie ou de s'arranger sur nos propres créneaux pour favoriser l'entraînements de nos compétiteurs en période de préparation.

Exemple d'actions sur la saison 2018-2019

1/ Sorties techniques et loisirs (chaque sortie faisant l'objet d'un dossier de présentation pédagogique) :

- Une sortie loisirs de 2 jours organisée à Marseille, en septembre 2019 (500€/personne tout compris) pour 7 adhérents leur permettant de pouvoir plonger avec l'encadrement du club et de remplir les conditions de plongées minimales pour les passages de niveau au sein du SCAF.
- Une sortie loisirs de 3 jours organisée à Saint-Raphaël, en novembre 2018 (500€/personne tout compris) pour 6 adhérents leur permettant de pouvoir plonger avec l'encadrement du club et de remplir les conditions de plongées minimales pour les passages de niveau au sein du SCAF.
- Sortie jeunes d'une semaine aux vacances de Pâques 2018 au Lavandou dans le Var pour 35 enfants. Mobilisation d'une quinzaine de bénévoles pendant cette semaine pour l'encadrement des enfants 24h/24 (BAFA, moniteurs, encadrants administratifs). Les enfants au cours de ce séjour ont participé à d'autres activités que la plongée, randonnée palmée, paddle, kayak, activités ludiques et autres jeux de sociétés toujours gérés par les bénévoles. Tarif d'environ 600€/ personne (pension complète, activités et déplacement). Cette sortie est précédée d'une descente de rivière (l'Epte) sous la direction et l'organisation des moniteurs du SCAF avec le concours des familles. Cette sortie étant l'occasion pour les enfants de s'habituer au matériel et à l'autonomie avant la sortie mer.
- Sortie loisirs de 3 jours Marseille le week-end de la Pentecôte 2019, pour 15 plongeurs dont une dizaine de débutants leur permettant de valider leur niveau en mer et faire leurs premières plongées en milieu naturel (550€/personne tout compris).
- Sortie technique adulte de passage des niveaux 2, 3 et aptitudes N4, en mai 2019 sur un week-end prolongé à Saint-Raphaël. Ces sorties sont l'occasion de valider les diplômes en milieu

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580511

N° SIRET : 75331060600011



naturel de nos plongeurs. Mobilisation de minimum 12 moniteurs brevets d'état ou équivalents fédéraux obligatoires pour ces validations de brevets. Tarif d'environ 700€/personne tout compris.

- Sortie d'une journée aux étangs de la base de loisirs de Cergy en juin, en priorité pour les jeunes n'ayant pas pu venir en stage mer, pour plonger en milieu naturel et découvrir la faune et la flore d'eau douce.
- Sortie tout au long de la saison au Lac des Ciments à Beaumont-Sur-Oise (base fédérale de plongée), créneaux de 2h, le samedi ou le dimanche pour la plongée et/ou l'apnée, adulte et jeune (en fonction de la température de l'eau).

2/ Formations

- Formation de cadres au sein du club. Les cadres sont des moniteurs qui suivent une formation initiale en début de saison, ont un carnet pédagogique à remplir sur une année, en animant des séances pédagogiques, théoriques et encore organisationnelles, avant de passer un examen final. L'année passée à se préparer doit être encadrée par des cadres de niveau supérieur, ce qui implique un engagement de la part de tous les bénévoles. Les formations sont à la charge des stagiaires (formation allant de 125€ à 1500€).
A cette occasion, 2 initiateurs plongée et 2 initiateurs apnée ont obtenu leur diplôme, 3 guides de palanquée, 1 Moniteur Fédéral 2^{ème} degrés et 6 moniteurs fédéraux 1^{er} degrés ont obtenu leur diplôme. Formation d'un Moniteur fédéral de Hockey
- Le Comité Directeur a, lors de la dernière Assemblée Générale, proposé dans son Règlement Intérieur, la prise en charge directe d'une partie du montant de ces formations permettant d'alléger le montant global actuellement directement supporter par le stagiaire de manière à ouvrir la formation à un plus grand nombre de participants.

3/ Matériel

- Renouvellement d'une partie du parc matériel, incluant gilets stabilisateurs, détendeurs, matériel adapté aux jeunes et pédagogique principalement, et matériel pour l'apnée et la PSP (lest, ...). L'achat de ce matériel permet aux adhérents de participer aux séances sans avoir à investir dans l'ensemble du matériel et de pouvoir tester différents types de matériel avant de faire éventuellement un choix d'achat.
- Révision d'une quarantaine de détendeurs (40€ la révision d'un détendeur).
- Révision du compresseur et des bouteilles (environ 1000€).

4/ Compétitions

- Inscription pour la participation à des championnats régionaux, inter-régionaux et nationaux de notre équipe de hockey subaquatique. Les membres de l'équipe dans cette perspective ont assuré leur déplacement dans les régions pour des résultats satisfaisants.
- De plus, nous avons eu la satisfaction d'avoir 1 arbitre qui a pu arbitrer lors du championnat du monde et nos deux coachs qui ont également fait le déplacement.

i) Nos partenaires historiques

Le premier partenaire que nous pouvons citer est la **mairie de Franconville**, sans qui le club ne pourrait proposer autant d'activités à autant d'adhérents, par la mise à disposition à titre gracieux des



équipements sportifs et locaux municipaux. Il est fréquent que le SCAF participe à des actions organisées par la municipalité : forum des associations, fête du sport, fête de l'eau, journée de la femme, soirée zen, stage sportif à destination des jeunes... ce qui permet de faire découvrir nos activités plus largement et de toucher d'autres publics.

Le deuxième partenaire est bien entendu la **FFESSM**, fédération à laquelle le club est affilié avec ses organes déconcentrés que sont le **Comité Régional** et le **CODEP 95**. Ils nous aident bien entendu dans la structuration de nos activités, nos formations et par la mise en commun de connaissances (réunions des présidents, réunions des moniteurs...), d'équipements lorsque cela est nécessaire (salles...), mais également pas la réalisation d'actions auxquelles nous participons avec plaisir (journée pour les jeunes, formation en biologie, formation de cadres...), ce qui nous permet également d'échanger avec les autres clubs de la région.

Le **Lac de Beaumont-sur-Oise**, base fédérale gérée par la région est depuis quelques années maintenant un formidable outil de travail qui permet de parfaire les formations techniques et la découverte de la plongée en milieu naturel.

La **base de loisirs de Cergy**, nous permet également de pouvoir aller s'entraîner physiquement en milieu naturel et de découvrir également la plongée en milieu naturel à faible profondeur, notamment pour les jeunes.

Les **fosses de Conflans-Sainte-Honorine et de Villeneuve-la-Garenne**, avec qui nos conventions permettent de proposer aux adhérents un autre outil pédagogique de pratique.

Nous considérons également l'ensemble des **SCA**, dans lesquelles nous allons plonger en bord de mer comme nos partenaires, car ces structures mettent tout en œuvre pour que chaque sortie se passent le mieux possible et soit adaptée au public présent.

Subocea, agence d'organisation de voyages plongées fait également partie de nos partenaires et nous permet de réaliser des voyages long courrier à travers le monde à des prix négociés, ce qui nous permet de pouvoir emmener un public diversifié.

Le poste matériel étant important dans un club de plongée, plusieurs partenaires sont indispensables à la vie du club :

- **Boulogne plongée** pour la révision des détendeurs et l'achat de matériel
- **BCH** pour la révision du compresseur
- **Renault** pour la location d'utilitaire lors de sortie jeunes
- **Air liquide** pour le bloc d'Oxygénothérapie
- le magasin **Général d'Optique** d'Herblay qui permet aux adhérents de pouvoir acquérir des masques à leur vue
- **Décathlon Herblay** pour l'achat de matériel pour le club et qui permet aux adhérents de bénéficier de -10% pour tous les achats en lien avec leur activité

Pour finir, et sûrement le partenaire le plus important sans qui le club ne vivrait pas depuis autant d'année : **NOS fidèles adhérents** avec parmi eux **NOS moniteurs et bénévoles**.



2. Feuille de route du SCAF

a) Notre diagnostic

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des bénévoles • Moniteurs de plongée du N4 au MF2 + Handisub • Membres du CODIR dans les instances fédérales • Forte structuration des activités • Visibilité du club au niveau local, départemental et régional • Partenariats solides • Volonté de se diversifier et de se former 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'encadrement apnée et hockey • Formation de moniteurs EH2 et MFEH1 • Féminisation de l'activité • Anticipation du renouvellement des membres du CODIR • Perte d'adhérents • Perte de partenariats • Difficulté à se faire connaître dans le monde du Handisub
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Développement des activités • Développement du Sport Santé • Membres du CODIR dans les instances fédérales • Fort partenariat avec la mairie • Etablissement d'un partenariat avec institut spécialisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des subventions • Difficultés financières des adhérents • Fermeture d'équipements sportifs • Durcissement des réglementations

b) Nos orientations et axes de développement

Le SCAF souhaite valoriser les dimensions sportives, éducatives, sociales et environnementales dans l'ensemble de ses activités.

Le SCAF, en tant que club sportif fédéral, se raccroche donc aux trois objectifs opérationnels définis par l'Agence Nationale du Sport (ANS) :

- OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1 : **Développement de la pratique**
- OBJECTIFS OPÉRATIONNEL N°2 : **Promotion du sport santé**
- OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3 : **Développement de l'éthique et de la citoyenneté**

Et fixe ainsi ses priorités eu regard des orientations fédérales :

1/ Fédérer – Développer – Préserver

2/ Animer – Former – Protéger

3/ Performer

Nos axes de développement par orientations se décomposent comme suit.



Orientation 1 : Fédérer - Développer - Préserver

> **Notre structure**

- Conforter les liens avec les partenaires
- Dynamiser la démarche qualité dans le club
- Renforcer les outils de communication et de promotion

> **Nos sites de pratique**

- Diversifier nos sites de pratiques
- Améliorer les conditions d'accueil

> **Nos pratiques et nos pratiquants**

- S'ouvrir au plus grand nombre, promouvoir la mixité et rajeunir notre club et notre fédération
- Capter de nouveaux publics et développer l'adhésion
- Développer la culture associative et l'engagement bénévole
- Développer le sport santé

> **Nos engagements dans la préservation du milieu naturel**

- Développer notre démarche de développement durable
- Contribuer à la préservation des sites de pratique
- Contribuer à la connaissance des écosystèmes ; participer à l'observation, à l'évaluation et au maintien du bon état écologique

Orientation 2 : Animer – Former - Protéger

> **Nos pratiques et nos pratiquants**

- Développer la plongée et la nage avec accessoires
- Diversifier l'offre

> **Nos formations de cadres et de dirigeants**

- Accompagner les équipes techniques régionales
- Former nos cadres, féminiser et rajeunir notre encadrement
- Diversifier les compétences
- Professionnaliser les compétences



> **La protection et la sécurité des pratiquants**

- Prévenir les noyades
- Prévenir les incidents et les accidents de plongée
- Prévenir le dopage et autres comportements addictifs
- Lutter contre les discriminations et les violences (sexuelles ou autres)

Orientation 3 : Performer

> **Le développement de nouvelles pratiques et de nouveaux formats compétitifs**

> **L'accès à la pratique compétitive et au haut niveau**

- Alimenter la relève (toutes disciplines)
- > **Le soutien à l'élite régionale**
- Cibler les sportifs à potentiel et les accompagner

Ces orientations sont pour la plupart déjà suivies par le SCAF depuis plusieurs années.

3. Le plan d'action du SCAF

Le plan d'action proposé ci-dessous est également tracé à travers un document opérationnel suivi par le Comité Directeur.

Chaque action faisant l'objet d'une fiche action opérationnelle plus détaillée avec notamment la définition d'un responsable d'action, du budget et du planning d'action.

ANS - OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1 : DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Orientation 1 : Fédérer – Développer - Préserver

Dispositif PSF	Objectif	Actions	Objectifs /Indicateurs
I.2 - S'ouvrir au plus grand nombre / Diversifier l'offre d'activité	I.2A - Améliorer l'accessibilité technique, sociale, culturelle et économique de nos activités et leur attractivité en direction des jeunes, des féminines, des personnes en situation de handicap et des séniors	<p>Quand l'ordinaire va à la rencontre de l'extraordinaire !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baptême lors du téléthon ou journée mondiale de la trisomie - Proposer à une structure des baptêmes à domicile (ITEP, IME, centre de rééducation avec piscine) - Participer à une ou deux séances piscine et fosse puis sortie en milieu naturel pour engager la mixité 	<p>O : Réaliser 20 baptêmes et former 4 personnes en situation de handicap. Organiser une sortie en milieu naturel</p> <p>I : Nombre de baptêmes et nombre de formations, nombre de personnes accueillies dans le club et / ou lors d'une sortie.</p>
		Participation à la manifestation de la mairie de Franconville lors de la journée de la femme (ateliers apnée, plongée et hockey subaquatique)	<p>O : Réaliser l'évènement avec 15 femmes participantes</p> <p>I : Nombre de femmes inscrites</p>
	I.2B - Développer les partenariats avec l'Education Nationale (collège et lycée / sections sportives scolaires) et les actions en lien avec le sport scolaire (UNSS) et universitaire (FNSU) dont le sport « partagé »	Créer un partenariat avec un collège de Franconville et travailler à l'ouverture d'une section plongée au collège	<p>O :</p> <p>Année 1 : Former un professeur d'EPS et de SVT au niveau 1, proposer des baptêmes de plongée aux élèves de 4^{ème}</p> <p>Année 2 : Former 8 élèves de 3^{ème} au Niveau 1</p> <p>I : Nombre de licenciés issus du collège Nombre de baptêmes nombre de niveau 1 (professeurs et collégiens)</p>
	Faire découvrir le milieu marin et sensibilisation à l'écosystème marin auprès d'un public scolaire, sous forme de baptêmes	<p>O : Intervenir dans une classe par an sur la faune et la flore marine et proposer des baptêmes de plongée</p> <p>I : Nombre de classes et nombre de baptêmes des enfants</p>	



		de plongée suivis ou précédés d'un diaporama/ exposé sur la vie sous-marine	
	I.2C - Encourager l'organisation d'évènements contribuant à la découverte et à la promotion de nos activités et au partage de nos valeurs	Participation aux manifestations de la mairie de Franconville et du département du Val d'Oise autour du sport (fête du sport, fête de l'eau, soirée zen...)	O : Réaliser 3 à 5 évènements par an I : Nombre d'évènements réalisés par an
Orientation 2 : Animer – Former - Protéger			
Dispositif PSF	Objectif	Actions	Objectifs /Indicateurs
I.4 - S'ouvrir au plus grand nombre / Diversifier l'offre d'activité	I.4A - Proposer de nouveaux formats d'animation et de compétition / Promouvoir la polyvalence	<p>Développer de nouvelles pratiques :</p> <p>Sportives : développer l'apnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire passer au sein du club le Pass apnéiste pour les niveaux 1 adulte et les niveaux 2 jeunes <p>Ouverture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un Evènement de type « escape game » ou Sub'Eaudyssée pour découvrir la polyvalence des activités de la FFESSM - Organiser une sortie sur le stade d'eaux vives de Cergy Neuville 	<p>Sportives</p> <p>O : Former 90% des pratiquants N1 adultes et N2 jeunes</p> <p>I : Nombre de personnes diplômées, nombre de cours réalisés</p> <p>Ouverture</p> <p>O : Réaliser 1 à 2 évènements par an, avec 60% de jeunes participants</p> <p>I : Nombre d'évènement par an, nombre de participants</p>
I.5 - Prévenir les noyades / Prévenir les incidents et les accidents	I.5B - Développer des actions de prévention / Relayer et décliner les campagnes de prévention fédérales et de l'état /	<p>Sécuriser nos pratiques</p> <p>Prendre en charge et former l'ensemble de nos moniteurs au PSC1 et proposer un recyclage « secourisme » à tous les encadrants :</p>	<p>O : Avoir 100% de nos moniteurs titulaires du PSC1.</p> <p>Avoir 80% de participation à la fosse moniteurs et 50 % au séminaire de la part des encadrants</p> <p>Avoir 70% des participants inscrits aux sorties en milieu naturel à la demi-journée</p>

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville – SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



	Sécuriser nos sites de pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Une fosse moniteurs chaque début de saison pour un échange de bonnes pratiques - Un séminaire de deux jours en milieu naturel avant la reprise des activités techniques en milieu naturel Remise à niveau « secourisme » et sensibilisation aux dangers de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> - Une demi-journée spécifique pour l'ensemble des pratiquants Former à la « plongée Nitrox » les plongeurs autonomes	I : Nombre de moniteurs titulaires du PSC1. Nombre de participants, questionnaire de satisfaction, changement sur les pratiques Nitrox O : Former 80% des plongeurs autonomes I : Nombre de plongeurs certifiés, nombre de cours et sorties réalisés
	I.5C - Développer des dispositifs de retour sur expérience (REX) et d'analyse des incidents et des accidents / Mutualiser les solutions apportées	Poursuivre le développement de la démarche REX au sein du club et analyser systématiquement chaque évènement indésirable	O : Faire un REX sur 100% d'évènement indésirable I : Nombre d'évènements indésirables/nombre d'évènements indésirables analysés
I.6 – Renforcer l'encadrement quantitativement et qualitativement / Diversifier les compétences	I.6B - Inciter les jeunes de 16 à 25 ans à se former aux fonctions d'initiateur, de moniteur, d'entraîneur, de juge ou d'arbitre	Former des jeunes aux fonctions : <ul style="list-style-type: none"> - Initiateur, entraîneur - Arbitre - Juge Dans nos activités	O : Former un jeune par an minimum I : Nombre de jeune formé par an

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville – SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



Orientation 3 : Performer			
Dispositif PSF	Objectif	Actions	Objectifs /Indicateurs
I.7 - Accompagner les clubs formateurs / Alimenter la relève / Promouvoir les nouvelles disciplines compétitives	I.7A - Soutenir les clubs formateurs et les centres locaux d'entraînement identifiés dans le PPF 2017/2020 (NAP) / Organiser des stages de perfectionnement et d'entraînement (toutes disciplines) / Soutenir les jeunes engagés dans un projet de haut niveau	<p>Soutenir nos sportifs de Haut-Niveau</p> <p>Faciliter les entraînements et les stages de perfectionnement en apnée et en hockey</p> <p>Soutien financier aux compétiteurs engagés dans un projet de haut niveau : aide au déplacement notamment</p>	<p>O : Réaliser des stages de perfectionnement Soutenir financièrement les compétiteurs pour leur déplacement</p> <p>I : Nombre de stage réalisés, € dépensés par le club dans les déplacements des compétiteurs</p>
	I.7B - Développer la pratique de la nage avec palmes en eau libre	Poursuivre le partenariat avec les étangs de la base de Cergy pour des permettre aux adhérents d'avril à octobre d'aller nager aux étangs et proposer des entraînements spécifiques sur l'activité	<p>O : Maintenir le partenariat avec la base de loisirs de Cergy. Proposer des séances organisées par le club</p> <p>I : Nombre d'adhérents demandant une carte d'accès. Nombre de séances organisées et nombre de participants.</p>
ANS - OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2 : PROMOTION DU SPORT SANTÉ			
Orientation 1 : Fédérer – Développer - Préserver			
Dispositif PSF	Objectif	Actions	Objectifs /Indicateurs
II.1 – Développer le Sport Santé et l'accueil des publics en situation de handicap	II.1A – Mettre en œuvre les programmes fédéraux « Palmez vers votre bien-être » et « Palmez vers votre santé » (mieux vivre –	<p>Développement du Sport Santé</p> <p>Former les moniteurs volontaires au sport santé</p> <p>Faire référencer le club au dispositif de sport sur ordonnance</p>	<p>O : Former au moins 2 moniteurs et accueillir au moins 2 personnes dans le cadre du sport sur ordonnance.</p> <p>I : Nombre de moniteurs formés, nombre de personnes accueillies</p>

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville – SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



	mieux vieillir – lutter contre la sédentarité : obésité, diabète...)	Accueillir des personnes dans le cadre du sport sur ordonnance	
	II.1B – Mettre en œuvre le dispositif « Handisub » dans toutes nos discipline	Poursuivre la promotion du Handisub Accueillir de nouveaux PESH et leur proposer des formations en plongée et en apnée Former des moniteurs EH2 et MFEH1	O : Communiquer sur le Handisub. Accueil de 2 à 3 nouveaux PESH. Former 1 à 2 EH2 et 1 MFEH1 I : Nombre de PESH au sein du club. Nombre de moniteur formés EH2 et MFEH1.
	II.1C - Etudier, spécifier, réaliser ou faire réaliser les adaptations et les aménagements permettant un accueil des pratiquants en situation de handicap dans de bonnes conditions (aide à la mise à l'eau et sa sortie...) / Acquérir des matériels spécifiques	Poursuivre le travail avec la mairie et nos PESH pour l'acquisition de matériel et l'aménagement.	O : Acquérir d'un nouveau fauteuil étanche pour les activités piscine et fosse et un masque facial I : Acquisition du matériel
II.2 - Innover	II.2A – Proposer des actions originales contribuant au développement du « Sport santé » et à une meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap	Cf. Quand l'ordinaire va à la rencontre de l'extraordinaire !	

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



Orientation 3 : Performer

Dispositif PSF	Objectif	Actions	Objectifs /Indicateurs
III.4 - Prévenir le dopage et autres comportements addictif	II.4A – Informer et sensibiliser les pratiquants en général et les compétiteurs en particulier aux risques induits par le dopage et autres « produits » supposés améliorer la performance physique ou intellectuelle	Poursuivre la sensibilisation des joueurs et des pratiquants aux risques induits par le dopage et autres produits à travers un discours sur le bassin et pendant les cours théoriques	O : N’avoir aucun contrôle positif ou incident/accident dus au dopage et autres produits I : Nombre de contrôle et nombre d’incident/accident

ANS - OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3 : DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ

Orientation 1 : Fédérer – Développer – Préserver

Dispositif PSF	Objectif	Actions	Objectifs /Indicateurs
III.3 - Développer l’engagement bénévole	III.1A – Inciter les jeunes à prendre des responsabilités notamment au sein des instances dirigeantes des clubs	Favoriser l’engagement en tant qu’aide moniteur de jeunes au sein de la commission jeunes	O : Nommer 4 jeunes aide-moniteurs, intégrer 1 jeune au sein des instances dirigeantes I : Nombre de jeunes entre 16 et 25 ans impliqués
III.3 - Impliquer nos structures dans une démarche de développement durable	II.3A - Organiser des manifestations éco-responsables	Organiser une manifestation éco-responsable chaque année : nettoyage d’espace sauvage par exemple	O : Organiser une manifestation par an avec 20% d’adhérents participants I : Nombre de manifestation et nombre de participants
	III.3D - Proposer des actions d’éducation à l’environnement (sciences participatives) et au	En lien avec l’action : Faire découvrir le milieu marin et sensibilisation à l’écosystème marin auprès d’un public scolaire, sous forme de baptêmes	

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville – SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



	développement durable / Contribuer au développement des aires marines éducatives	de plongée suivis ou précédés d'un diaporama/ exposé sur la vie sous-marine	
III.4 - Contribuer à la connaissance des écosystèmes et au maintien du bon état écologique	II.4A - Participer aux projets de comptage et de sauvegarde des espèces (dont signalement de nouvelles espèces ou la présence d'espèces invasives)	Développer l'intérêt des adhérents pour la biologie subaquatique <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à développer l'attestation découverte pour les N1 - Faire passer le PB1 pour les plongeurs N2 - Profiter des sorties en milieu naturel pour participer aux projets de comptage ou de sauvegarde des espèces 	O : Former 6 personnes par an Participer à un projet de comptage et de sauvegarde I : Nombre de personnes formées, nombre de soirées consacrées au cours de théorie Nombre de signalement d'espèces nouvelles ou invasives lors des sorties.
III.5 - Innover	III.5A - Proposer des actions originales contribuant au développement de l'éthique et de la citoyenneté	Envisager des jumelages avec d'autres villes étrangères (projet avec la ville) ou avec d'autres villes de France avec des pratiques en milieu différents (Marseille : réflexion en cours avec le Club de Plongée Jeunes (CPJ)) et avec des pratiquants issus de milieu différents.	O : Réaliser un jumelage I : Nombre de jumelage, nombre de participants
Orientation 2 : Animer – Former - Protéger			
Dispositif PSF	Objectif	Actions	Objectifs /Indicateurs
II.6 - Renforcer l'encadrement quantitativement et qualitativement /	III.6A - Former à la préservation de l'environnement	Accompagner les cadres dans une formation bio : passage de PB1, PB2 voire FB1 ou + Proposer des conférences sur le thème de la préservation de l'environnement	O : Former 1 à 2 cadres par an à la biologie Proposer une conférence annuelle sur le thème de la préservation de l'environnement

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



Diversifier les compétences			I : Nombre de cadres formés par an Nombre de conférence proposée sur le thème de la préservation de l'environnement et nombre de participants.
	III.6B – Sensibiliser l'encadrement aux problématiques de discrimination et de violences dans le sport (sexuelles ou autres)	Poursuivre la sensibilisation lors des réunions/journées moniteurs. Poursuivre la demande des extraits de casier judiciaire pour tout moniteur en lien avec l'encadrement des jeunes. Mise en place de l'honorabilité des cadres au sein du club.	O : Obtenir 100% des extraits de casier judiciaire demander et 100% de demandes d'honorabilité I : Nombre d'extraits de casier judiciaire et nombre de déclaration d'honorabilité
	II.6D - Inciter les sportifs de haut niveau à se former aux fonctions d'initiateur, de moniteur, d'entraîneur, de juge ou d'arbitre en accompagnant des parcours de formation individualisés	Accompagner dans leur formation les joueurs de haut-niveau qui ne serait pas former aux fonctions d'initiateur, entraîneur, arbitre, juge.	O : Former tout sportif de haut-niveau I : Nombre de sportif de haut niveau formé aux fonctions d'initiateur, entraîneur, arbitre, juge.

Nota : Les **actions** ont fait l'objet d'une demande de subvention.

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011

4. Evaluation du Projet Sportif Associatif

Chaque action de ce Projet Sportif Associatif ayant un ou des objectifs associés à des indicateurs de suivi, il sera indispensable de réaliser l'évaluation de chacune des actions.

L'évaluation de ce Projet Sportif Associatif se fera donc annuellement au moment de l'Assemblée Générale, chaque fin de saison.

Les résultats de cette évaluation seront rapportés sous la forme d'un rapport d'activité où chaque action et les résultats, tant qualitatifs que quantitatifs, seront détaillées. Seront également précisées les causes en cas de non-atteinte des objectifs avec une analyse détaillée, permettant de pouvoir mettre à jour le Projet Sportif du SCAF.

Les actions ayant fait l'objet de subventions intégreront le bilan financier et la manière dont a été utilisée la subvention.

La mise à jour se fera également annuellement et sera présenté aux adhérents en Assemblée Générale à travers les orientations du club pour la saison à venir. Seront bien évidemment pris en compte les orientations sportives de l'ANS, de la fédération ainsi que l'environnement dans lequel évolue le club (parties prenantes, contexte local...).

PRATIQUER VOS ACTIVITES PREFEREES EN TOUTE

Sécurité

Convivialité

Amitié

Facilité

